



RAPPORT COMITÉ DE SOUTIEN

2022.02.18

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

1. SUIVI DU CPSST

- Les gants sont de retour, un rappel a été fait en succursale sur l'obligation de les porter lors de l'accomplissement de certaines tâches.
- Chaussures de sécurité : Des travaux ont lieu pour augmenter le choix des chaussures de sécurité au catalogue pour les employés. Du coup, les travaux portent aussi sur le maintien ou non de la certification CSA qui est une norme pour le travail sur un chantier de construction.
- Établir les priorités 2022 du CPSST selon la volonté de la direction.
- Formulaire EAEA: Expliquer la différence des deux rapports EAEA versus le rapport de sécurité qui ne s'intéresse qu'aux biens matériels de la SAQ. Une icône sur l'écran bureau a été faite pour simplifier l'accès au rapport EAEA.
- Un prochain Sécurittract nous instruira sur les statistiques « coupures » depuis l'obligation de porter les gants anti-coupures.
- Ajout de deux ressources syndicales sur le CPSST, David Gagnon et Julie Blanchette, pour appuyer les nombreux projets du CPSST. De plus, ces ajouts vont aider le comité à faire les suivis et les communications entre les parties.

Programme de formation :

Des CV, COS, CVIN et gestionnaires ont participé à des focus group sur la formation. L'employeur a ensuite défini quatre initiatives pour revisiter et bonifier l'offre de formation auprès des employés avec le même budget que les années précédentes.

1. Offrir plus de formation en direct.
2. Plus d'employés formés chaque année.
3. Autonomie des employés à choisir les formations qui les intéressent. Un projet pilote de crédit de formation aura lieu sous peu.
4. Encadrer le transfert des connaissances vers les employés de succursale.

La SAQ prévoit faire la gestion de ce changement en février-mars 2022.

2. PASSEPORT VACCINAL

C'est terminé.

3. TOURNÉE DE MOBILISATION - PROJET NÉGO 2023

Le SEMB informe la SAQ qu'une équipe de mobilisation tournera dans les succursales de la fin février à la fin mars pour recueillir les priorités de négo chez nos collègues. L'employeur nous demande d'aviser les directeurs de secteur.

4. COMITÉ PARITAIRE EN ENVIRONNEMENT

Lors du dernier comité de soutien, nous apprenions qu'il n'y a pas de comité environnement à la SAQ. Ce mandat est intrinsèque pour la SAQ au volet de responsabilité sociétale. Nous avons réitéré notre intérêt à la SAQ à former un comité paritaire en environnement, car le Campus SAQ a des politiques vertes qui ne se rendent pas dans nos succursales. À suivre.

5. ABOLITION DE POSTES RÉGULIERS 2022

L'employeur a eu un manque d'élégance et d'empathie envers les collègues qui voyaient leur poste aboli pour la prochaine année. Pour donner suite aux discussions et aux excuses reçues, on verra l'année prochaine si les communications de l'employeur seront améliorées. On vous transmet donc les excuses de la SAQ auprès des collègues concernés.

6. DIVERS

Le SEMB interpelle la direction de la SAQ à agir pour supporter les employés de la division 68 où nos collègues vivent de la violence et reçoivent des propos haineux et racistes au quotidien.